

Compte Rendu de la rencontre du 12 mai 2011 entre :

- ✓ M. le Maire et de M. le 1er Adjoint de St Pierre d'Aurillac, et
- ✓ Pour LA POSTE : Mme la Déléguée chargée de l'Aménagement du Territoire et de la valorisation immobilière et Mme la Directrice du Groupement des Bastides Girondines (Langon).

La Déléguée souhaitait être mise au courant de la situation de St Pierre d'Aurillac et des causes du mouvement du 12 mars qui nous a conduit à poster les cartes-pétitions. Divers sujets ont été abordés avec une grande écoute réciproque mais sans concession.

Résumé de la position des élus :

- ✓ Les Élus savent que le but recherché est de nous faire accepter le transfert du bureau sur un relais ou une agence communale mais c'est La Poste qui doit assumer ce choix, pas la Commune.
- ✓ Les agents de la Commune ne sont pas favorables à tenir cette agence ; d'autre part, il serait difficile à la Mairie d'organiser cette activité dans les locaux actuels (manque de place). La Commune ne souhaite pas non plus la diminution des services rendus par la nouvelle forme de point postal et refuse qu'on transfère la charge financière sur les contribuables.
- ✓ Les Élus et la population ne se laisseront pas faire, nous en avons « marre » des suppressions de services publics. Dans toutes les solutions qu'on nous propose (école, santé, poste...), c'est toujours l'utilisateur ou le contribuable qui paie et « d'autres » qui encaissent.
- ✓ Si la Poste ne nous ennuie pas, nous n'ennuierons pas la Poste. Si vous nous faites des misères, on vous fera des misères.
- ✓ La diminution des heures d'ouverture poussera à la fermeture, donc nous ne laisserons pas faire ! Nous réagirons à toutes les fermetures comme celle insupportable du 29 et 31 décembre 2010.
- ✓ La poste est un service de proximité pour ceux qui ne peuvent aller à St Macaire ou Langon. Elle est utilisée et doit être rentable car il y a toujours du monde qui fait la queue.

Résumé de ce qu'ont dit les représentantes de La Poste :

- ✓ Il n'est pas question de vous abandonner mais seulement de proposer une alternative donc on ne veut pas entendre parler de fermeture. Il serait préférable que ce soit une agence communale (trafic trop important pour un relais dans un commerce).
- ✓ Partout où des relais/agence ont été ouverts, ces formes de partenariat marchent bien.
- ✓ La carte pétition n'est pas le bon moyen pour montrer son mécontentement.
- ✓ Il est, certes, difficile de tenir « les remplacements » mais des efforts ont été faits pour St Pierre d'Aurillac.
- ✓ Il faut convaincre la population de venir à La Poste si vous voulez qu'elle dure.
- ✓ Ce sont les usagers qui paient les services de La Poste ; l'impôt n'intervient pas.
- ✓ La poste a beaucoup évolué, elle doit se moderniser.



Nous avons pris note lors de cet entretien des volontés et engagements de La Poste que nous pourrions résumer ainsi :

- ✓ **pas question pour la Poste de fermeture sans accord de la Mairie**
- ✓ **pas de réorganisation avant fin 2012**
- ✓ **pas de diminution d'horaire (ils ont peu bougé depuis 2004 : de 27h30 à 23h30)**
- ✓ **si l'activité du bureau reprend de la vigueur, le nombre d'heures pourra(it) être réajusté.**

Nous avons fait part de la ferme détermination des Élus et du Conseil Citoyen et pris acte de ces déclarations positives.